



Organisation Internationale des Coopératives de Production Industrielles, d'Artisanat et de Services

L'impact de la crise sur les coopératives de travail et les coopératives sociales

Bruxelles, Juillet 2009

CICOPA, l'Organisation Internationale des Coopératives de Production Industrielles, d'Artisanat et de Services, est une organisation sectorielle de l'Alliance Coopérative Internationale. Ses membres titulaires sont les organisations représentatives des coopératives de production de différents secteurs : construction, production industrielle, services généraux, transport, services intellectuels, activités artisanales, santé, services sociaux, etc. Ses membres associés sont des organisations d'aide à la promotion des coopératives de ces secteurs. Beaucoup de ces coopératives sont des coopératives de travail associé, c'est-à-dire, des coopératives où les membres sont les travailleurs de l'entreprise, dénommés également membres-travailleurs.

CECOP-CICOPA Europe est l'organisation régionale pour l'Europe de CICOPA.

Soucieuse des effets de la crise économique sur l'emploi, la viabilité des entreprises et la cohésion sociale, CICOPA a organisé une consultation parmi ses membres (pour l'Europe, via son organisation régionale CECOP-CICOPA Europe) afin de mieux comprendre les conséquences de la crise sur leurs entreprises affiliées¹.

Depuis Octobre 2008, la crise financière globale a provoqué la faillite de nombreuses institutions financières aux Etats Unis et en Europe, menaçant ainsi tout le système financier. Nous avons décidé de prendre comme référence la période allant du dernier quartier 2008 jusque maintenant. Voici les conclusions principales de cette analyse.

Situation économique du secteur de la production

→ Comme nous nous y attendions, tous les pays questionnés ont fait état d'une **baisse de la production et des ventes. Ce phénomène a débuté aux environs du dernier semestre 2008 et s'aggrave progressivement.**

Les coopératives sociales italiennes (Federsolidarità), quant à elles, ont connu en 2007 une augmentation du chiffre d'affaires de 9%. En 2008, l'année de la crise, elles enregistrent également une bonne performance économique et n'indiquent aucune diminution en production ou en chiffre d'affaires par rapport aux années précédentes. Cela reflète la performance économique anti-cyclique typique de ce secteur.

→ Quelques secteurs semblent être davantage touchés par la crise. En général, tous les pays mettent en évidence une régression dans tout le secteur de la construction, qui affecte aussi les plombiers, les électriciens, les peintres et les services d'entretien de la maison en général. De plus, les pays d'industrie textile rapportent aussi des difficultés. Ces pays sont la Roumanie, la Slovaquie, la Bulgarie et l'Italie.

¹ Consultation organisée en Mars 2009. Membres de 18 pays ont répondu : Bulgarie, Danemark, Estonie, Finlande, France, Italie, Pologne, Roumanie, Espagne, Royaume-Uni, Slovaquie, Brésil, Canada, Chine, Colombie, Japon, Corée du Sud et Etats-Unis.

Nous pouvons conclure que tous les pays qui, dans le passé, avaient tiré profit ou non du phénomène d'externalisation sont aujourd'hui affectés négativement par la crise mondiale. C'est le résultat du fait que la crise actuelle ne concerne pas le niveau des prix de certains produits, mais concerne une diminution dans la demande mondiale qui provoque une diminution de la production dans les pays.

Selon les spécificités de chaque pays analysés, quelques difficultés dans d'autres secteurs ont été rapportées. L'Italie déclare des problèmes dans l'industrie de la chaussure aussi bien que dans la production de céramiques, de meubles et dans les secteurs alimentaires. La Bulgarie souffre d'une réduction de la production de meubles et de bois. Quant aux autres pays, l'Espagne annonce des problèmes dans le secteur de la construction, ainsi que dans les secteurs liés à la personne. En fait, COCETA (Espagne) annonce que les administrations publiques qui délèguent généralement aux coopératives la fourniture de ces services sont aujourd'hui davantage concernées par la dimension économique.

Enfin, la France déclare que tous les secteurs sont indistinctement impliqués. La crise concerne particulièrement les jeunes coopératives souffrant d'un manque d'expertise et d'instruments financiers pour faire face à la situation.

→ Nous pouvons observer une même tendance rapportée par tous les membres et qui va dans le sens d'une **réduction limitée du travail**. Si ce n'est la Finlande et l'Espagne, tous les autres pays annoncent une réduction de personnel. L'Italie et la France indiquent la possibilité pour des entreprises d'introduire des « amortisseurs sociaux » comme le travail à mi-temps et les fonds de licenciement économique. Le Royaume-Uni signale que les coopératives de travailleurs réduiront probablement moins les emplois puisqu'elles favorisent davantage les formules de réduction de salaires de leurs membres plutôt que le licenciement.

→ Cependant, **aucun membre de CECOP ne signale de fermeture à ce jour parmi ses coopératives affiliées**. Nous pouvons considérer que cette bonne performance des coopératives résulte de leur **capacité à combiner sécurité et flexibilité dans leur mission de création d'emplois durables**. Les coopératives sont notamment caractérisées par la **capacité de moderniser leurs produits, leurs services ou leurs processus de production tandis qu'elles montrent en même temps leur capacité de modifier considérablement leur chaîne de production ou leurs services, ce qui constitue des atouts cruciaux surtout dans le cadre de la crise financière mondiale actuelle**.

→ Entretemps, nous remarquons même une augmentation du nombre d'entreprises conventionnelles transformés en coopératives par les travailleurs, et ce chiffre va probablement continuer à augmenter dans un future proche.

Problèmes de solvabilité et de liquidité

Les informations relatives aux *problèmes de solvabilité et de liquidité* peuvent être considérées comme étant 'le baromètre' du système économique. En fait, la capacité de croissance des PME dépend fortement de leur potentiel d'investissement dans la restructuration, l'innovation et la qualification. L'accès au crédit est un outil fondamental pour que les PME en général, et les PME coopératives en particulier, puissent continuer à exercer leur activité, entraînant ainsi une nouvelle vague de création d'emplois et de croissance.

→ Il semble que la crise financière actuelle et la conscience d'un plus haut risque dans le secteur du crédit, aussi bien que le processus de restructuration en cours dans le secteur de la finance, ont un **impact négatif sur l'accès au crédit pour les PME coopératives**.

Excepté la France, qui n'indique des difficultés que pour les crédits à court terme, les autres pays rapportent que la situation actuelle affecte tous les types de prêts. L'Italie et l'Espagne en particulier soulignent le fait que les banques ont commencé à durcir l'accès au crédit.

De plus, selon l'Italie (Fedesolidarità), la réduction de l'accès aux crédits affecte dramatiquement des coopératives sociales où le cash-flow est extrêmement important, en particulier pour des entreprises peu capitalisées et affectées par les retards de paiement des autorités publiques.

→ L'Italie, le Danemark, le Royaume-Uni et la Pologne rapportent une **tendance positive quant à la performance des**

banques coopératives. Selon eux, des banques coopératives n'ont pas été massivement affectées par la crise grâce à leur **structure décentralisée**, ainsi que par leur **forte dépendance aux dépôts** qui les immunise davantage contre les turbulences du marché boursier mondial que d'autres établissements de crédit. Le Royaume-Uni, en particulier, souligne que les banques coopératives sont moins affectées par le ralentissement de l'économie puisque, historiquement, elles ne prennent pas d'aussi grands risques avec leur capital et qu'elles ont une politique éthique d'investissement.

Par contre, des banques coopératives françaises et espagnoles ont signalés des difficultés. Selon l'Espagne, des banques coopératives, aussi bien que des banques traditionnelles, ont commencé à durcir leur accès au crédit, mis à part "Caja Laboral" qui garde ouverte la ligne de crédit spécifique pour les coopératives du groupe de Mondragon.

→ Le phénomène du **retard de paiement des autorités publiques²** est loin d'être homogène parmi les pays de l'Union européenne. Les pays nordiques ne sont pas affectés par ce problème qui semble concerner principalement les pays méditerranéens. Conformément à ces considérations, il apparaît de notre consultation que l'Italie, l'Espagne et la France signalent de graves conséquences dommageables liées au phénomène du retard de paiement. L'Italie, en particulier, est fortement concernée par ce problème qui affecte massivement leurs PME. Au mieux, de longs délais de paiement augmentent considérablement le coût de gestion des affaires, au pire, ils provoquent des faillites en série et des licenciements.

Selon l'Italie (Fedesolidarietà), les problèmes de retard de paiement réduisent l'inclination anti-cyclique des coopératives sociales tandis qu'ils augmentent dans le même temps les problèmes déjà nombreux induits par la crise.

Espérances pour le futur et mesures potentielles

→ Excepté le Danemark - étonnamment positif dans sa considération des tendances futures – tous les autres pays, à savoir la Finlande, la Slovaquie, la Pologne, la Bulgarie, la Roumanie, l'Italie, l'Espagne, la France et le Royaume-Uni s'attendent à une **dégradation de la situation économique actuelle**.

Selon la Slovaquie, les effets probables que la crise aura sur leurs entreprises coopératives en 2009 seront :

- Réduction du volume de production
- Diminution de l'emploi
- Réduction des commandes
- Dégradation générale de l'environnement des affaires
- Réduction de la taille des ventes au détail
- Restriction dans les investissements et des projets liés à la construction

L'Italie (Fedesolidarietà) est concernée par l'impact négatif que la crise aura probablement de manière indirecte sur les coopératives sociales par la diminution des finances des administrations publiques, qui mènera à une réduction des fonds sociaux.

Les membres CECOP sont conscients que **le plus grave de la crise est probablement toujours à venir et des interventions gouvernementales pour atténuer les effets futurs de la crise sont fortement attendues**.

→ Quant aux **mesures potentielles** qui pourraient aider les entreprises coopératives à mieux faire face à la crise mondiale, les membres CECOP expriment une **approche très pro-active**. Généralement ils envisagent d'aider leurs entreprises coopératives affiliées selon trois axes principaux d'intervention :

- Augmenter l'efficacité et la compétitivité
- Promouvoir des partenariats
- Soutenir l'accès aux programmes nationaux et européens

En ce qui concerne le premier axe qui a trait à l'augmentation de l'efficacité et de la compétitivité, les mesures qui ont été mises en évidence par la Finlande, la Slovaquie, la Roumanie et l'Italie concernent : les activités de formation tant pour les travailleurs que pour les dirigeants, la restructuration de la chaîne de production, l'aide au marketing et l'organisation d'activités promotionnelles dans le but de trouver de nouvelles commandes, de nouveaux clients et de manière plus générale de nouveaux contacts professionnels. De cette façon nos membres prennent l'initiative de faciliter des contrats et d'organiser des événements de vente pour rendre les produits coopératifs plus visibles pour des consommateurs finaux.

² Par « retard de paiement », nous entendons le dépassement du délai de paiement qu'il soit prévu contractuellement ou statutairement

Pour assurer un meilleur accès au crédit, l'Italie, la Slovaquie et la France soulignent la nécessité de promouvoir des partenariats et, de manière générale, de coopérer tant avec des fédérations voisines qu'avec le système de crédit coopératif.

Seule la Bulgarie a souligné l'importance de faciliter à leurs membres l'accès aux programmes financés par l'UE et par les fonds gouvernementaux.

Le Danemark a annoncé son engagement de travailler politiquement pour garantir que les objectifs européens de croissance seront bien poursuivis pour rencontrer réellement les besoins des entreprises.

Au-delà des points cités ci-dessus, l'Espagne annonce son intention de se rapprocher des administrations publiques pour leur montrer le bon fonctionnement des coopératives de travailleurs. COCETA met aussi en évidence sa volonté de promouvoir le modèle coopératif dans d'autres nouveaux secteurs, comme les services de garde d'enfants.

Dans de nombreuses coopératives les membres ont décidé de ne pas redistribuer leurs bénéfices en 2008. Au sein du groupe coopératif Mondragon, les travailleurs-membres des coopératives rencontrant des difficultés ont été redéployés dans d'autres entreprises du groupe. Il s'agit d'une mesure qui n'avait plus été mise en place, de manière si significative, lors des deux dernières décennies.

→ Pour faire plus facilement face à la crise, les membres de CECOP demandent à leurs gouvernements nationaux de prendre des mesures telles que : **la réduction des taux fiscaux pour augmenter les possibilités d'investissement; l'augmentation des dépenses publiques - particulièrement dans le secteur de la construction; le soutien à l'exportation et, enfin, des programmes de développement spécifiques en faveur du secteur coopératif pour soutenir la création de nouvelles sociétés coopératives.**

Des mesures gouvernementales relatives à **l'accès au crédit et aux retards de paiement** seraient favorablement accueillies par nos membres. En fait, ce sont les deux piliers fondamentaux d'une politique efficace pour les PME.

La Roumanie, l'Italie et la France demandent un **allègement général des conditions de prêt pour le secteur intérieur** afin d'augmenter la consommation et pour le secteur des affaires pour accroître les investissements.

L'Espagne suggère que les fonds de réserve coopératifs - que les coopératives sont obligées de constituer – puissent être utilisés comme des fonds de garantie pour l'obtention de crédits et de contrats avec les autorités publiques.

L'Italie, l'Espagne, la France et la Roumanie demandent une intervention plus forte de l'état pour résoudre les problèmes de retard de paiement qui augmentent dramatiquement les coûts de gestion des affaires.

De plus, l'Italie (Confcooperative) propose quelques mesures pratiques intéressantes. Elle demande au gouvernement italien de créer un fonds de 2 milliards d'euros pour **soutenir le réseau des fonds de garantie**, ainsi qu'une **disponibilité immédiate en termes de soutien à la fourniture de services sociaux**. Des lignes de crédit privilégiées devraient être assurées pour des entreprises fournissant des services sociaux. En raison du grand nombre de femmes employées dans les entreprises affiliées de Confcooperative, l'organisation encourage le gouvernement à élargir les services à la famille. Quant au transfert des entreprises, Confcooperative a déjà proposé l'établissement d'un groupe de travail institutionnel qui contrôlerait les meilleures expériences d'entreprises ainsi que les meilleurs clusters italiens pour les protéger d'une fermeture et qui promouvrait, si nécessaire, des mesures pour soutenir le transfert de l'activité aux salariés comme le prévoit la loi Marcora. Confcooperative propose de moderniser la loi Marcora et de donner la possibilité de coopérativiser non seulement les entreprises en général, mais aussi les spin-offs créées par des salariés.

Concernant des coopératives sociales, Fedesolidarietà (Italie) souligne le fait que le gouvernement italien devrait les **reconnaître comme des entreprises communautaires** qui assurent au plus grand nombre un accès approprié aux services, au prix le plus accessible, tout en conservant leur compétitivité entrepreneuriale. Pour ces raisons, elles devraient être traitées différemment des autres entreprises fournissant des services d'intérêt général.

Situation dans le reste du monde³

Les membres du Brésil, Canada, Chine, Corée du Sud et Etats-Unis font état d'une **baisse de la production et des ventes**.

³ Basé sur les réponses obtenues par les membres du Brésil, Canada, Chine, Colombie, Japon, Corée du Sud et Etats-Unis.

Les secteurs affectés varient également : les Etats-Unis indiquent des effets négatifs sur le secteur de la construction ainsi que dans l'horeca ; le Canada (Québec) sur le secteur forestier ; au Brésil les secteurs les plus touchés sont l'industrie métalo-mécanique et le recyclage ; en Chine le secteur d'exportations. Le Japon et la Colombie parlent également du secteur des services. La Colombie nous informe aussi des effets néfastes sur le secteur du textile et de la confection.

Similaire à l'Europe, **les suppressions d'emplois sont quasi inexistantes** (seulement le Brésil en rapporte quelques uns), même si certaines mesures de réduction ont du être adoptés comme réductions de temps de travail et de salaires. Seulement les Etats-Unis rapportent des fermetures de coopératives (dans le secteur de construction, lié à la crise immobilière en cours depuis 2007. Des fermetures supplémentaires sont attendues pour le début de 2010.).

Comme en Europe, il y a un consensus quant à **difficultés liées à l'accès aux crédits auprès des banques traditionnelles**. Cela concerne principalement les **crédits de démarrage d'activités** et les problèmes liés au **cash-flow** pour les coopératives existantes. En Corée du Sud, aux Etats-Unis et en Colombie les banques coopératives rencontrent les mêmes problèmes que les banques traditionnelles. Contrairement à l'Europe, personne n'indique de problèmes liés aux paiements tardifs de la part des autorités publiques. Néanmoins, la Colombie regrette que dans certaines régions, les autorités publiques ont réduits leurs partenariats avec les coopératives de travail.

Les membres non-européens sont en général un peu moins sceptiques concernant le future. Même si la majorité d'entre eux s'attendent aux difficultés supplémentaires, certains pays voient dans la crise une opportunité pour consolider leurs activités (Colombie). Le Brésil parle même de premiers signes visibles de redressement économique.

Des mesures spécifiques ont été mises en places par les membres afin de combattre les effets négatifs de la crise. Ces mesures sont principalement liées à **l'accès aux finances** : création de fonds spécifiques pour le travail associé (Etats-Unis), augmenter le capital social en améliorant le bilan comptable, La Colombie suggère une **meilleure collaboration entre coopératives** afin d'améliorer leurs production et rentabilité. Même si certains pays ont mis en place des actions afin d'accélérer le redressement économique – comme en Corée du Sud où le gouvernement a décidé de dépenser 60% de son budget annuel durant les six premiers mois dans le but de promouvoir la création d'emplois et d'encourager les activités économiques, où bien au Brésil où le gouvernement essaye de faciliter l'accès aux crédits avec des nouvelles lignes de crédit, ainsi que via les moyens destinés aux investissements, au capital de travail et à la consommation – les membres sont conscients que des **efforts supplémentaires** doivent être faits par les pouvoirs en place. Ils demandent tous des **mesures de réductions de taxes, des mesures facilitant l'accès aux crédits et aux fonds de garantie ainsi que plus grande ouverture des marchés publiques aux coopératives**. Des dispositions spécifiques pour PME sont demandées par les Etats-Unis et la Colombie (simplification de procédures administratives). Le Japon souhaite voir en place des mesures spécifiques d'urgence pour l'emploi afin de prévenir le chômage. La Colombie suggère un support financier pour les activités de restructuration (diversification de production, etc.) ainsi que pour la création et le développement des entreprises dans les nouveaux secteurs compétitifs (technologies d'information et de communication) ou dans l'industrie agroalimentaire dans les zones rurales.

Pourquoi nos entreprises sont elles plus résistantes?

La relative résistance de nos entreprises face à la crise actuelle peut être expliquée principalement par la nature même des coopératives de travail et sociales, et plus particulièrement **la force du travail associé**. Elles sont caractérisées par une relation de travail spécifique où les travailleurs-membres sont entièrement souverains et responsables des décisions prises. En effet, nous savons que l'augmentation de la productivité et de la compétitivité, absolument nécessaires aujourd'hui pour faire face à la crise financière globale, peuvent être liée au niveau de participation des travailleurs – non intéressés uniquement par la stricte participation financière - dans le processus de décision.

En tant qu'entreprises basées sur l'adhésion de leurs membres, nos entreprises **ne délocalisent pas** et, en général, maintiennent l'enclage local de leurs activités des emplois qu'elles créent. De cette manière, elles apportent de **la sécurité** à leurs travailleurs. De plus, les coopératives de travail et sociales sont en mesure de développer des compétences essentielles comme la capacité à moderniser les produits, services ou processus de production. Leur habilité à **combiner flexibilité et sécurité**, à s'adapter au changement tout en préservant les emplois et leur enclage local, est probablement leur force principale. Les **institutions de support mutuel** qu'elles mettent en place, et plus particulièrement les instruments financiers, jouent un rôle fondamental face aux difficultés actuelles.